



Le 16 août 2023

Objet : Stationnement dans la rue Jeannette

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Jeannette, afin d'interdire le stationnement aux endroits suivants :

- à l'intersection de l'avenue Victoria, en direction de la rue André-Charpentier;
- à proximité des numéros civiques 52 et 62, en direction de la rue André-Charpentier;
- à proximité des numéros civiques 53 et 61, en direction de l'avenue Victoria;
- à l'intersection de la rue André-Charpentier, en direction de la rue Henri-Sicotte;
- à l'intersection de la rue André-Charpentier, en direction de l'avenue André-Charpentier;
- à l'intersection de la rue Henri-Sicotte, en direction de la rue Bernard-Darche;
- à l'intersection de la rue Henri-Sicotte, en direction de l'avenue André-Charpentier;
- à l'intersection de la rue Bernard-Darche, en direction de la rue Albert-Bélanger;
- à l'intersection de la rue Bernard-Darche, en direction de la rue Henri-Sicotte;
- à l'intersection de la rue Albert-Bélanger, en direction de la rue Saint-Georges;
- à l'intersection de la rue Albert-Bélanger, en direction de la rue Bernard-Darche;
- à l'intersection de la rue Saint-Georges, en direction de la rue Albert-Bélanger;
- à l'intersection de la rue Saint-Georges, en direction du boulevard Taschereau.

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans le boulevard Roberval Est. Ces nouvelles restrictions permettront d'assurer un embarquement et débarquement sécuritaire pour les utilisateurs du transport en commun de la ligne d'autobus du Réseau du transport de Longueuil. Les journées

indiquées dans les panneaux sont en fonction de l'horaire des lignes d'autobus circulant dans cette direction de la rue.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens